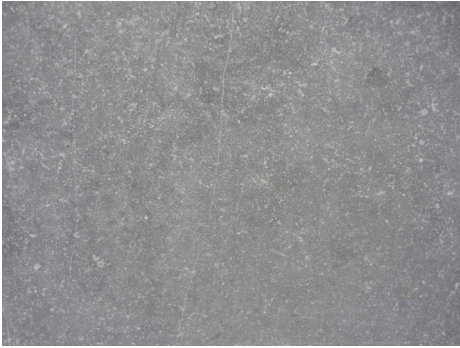


FICHE TECHNIQUE

Pierre Bleue du Hainaut

Information générales



La pierre «Petit granit - Pierre bleue du Hainaut » à en œuvre est un calcaire fossilifère à crinoïdes selon la nomenclature du PTV 844 - précision de niveau 5, enregistré à l'IBN le 23 septembre 2005 - (NBN EN 12670).

Ce calcaire compact de teinte gris-bleu et d'âge stratigraphique tournaisien supérieur répond également aux descriptions rédigées dans les NIT 220 «La pierre bleue de Belgique dite Petit Granit d'âge géologique tournaisien» et NIT 228 «Pierres naturelles» du CSTC.

La pierre répond en outre aux descriptions ci-après :

Description macroscopique :

La pierre «Petit granit - Pierre bleue du Hainaut » à mettre en œuvre est un calcaire compact grisbleu, d'origine sédimentaire, résultant de l'accumulation d'innombrables articles et fragments de crinoïdes fossilisés et cimentés dans une masse de calcite microcristalline. La pierre comporte également d'autres fossiles à savoir des coquilles (dont des brachiopodes), des coraux et des bryozoaires. A l'exposition aux intempéries, la pierre prend une patine gris clair.

Description pétrographique :

La pierre «Petit granit - Pierre bleue du Hainaut » à mettre en œuvre est un calcaire bioclastique, crinoïdique dominant. Il s'agit d'un packstone parfois grainstone (classification DUNHAM) ou d'une biomicrite (classification FOLK).

La composition moyenne est de 96 à 99 % de carbonates, de 0 à 1 % de quartz, de 0,2 à 0,5 % de sels de fer (principalement des sulfures) et de 0,2 à 0,4 % de carbone organique.

Qualité de la pierre

La pierre «Petit granit - Pierre bleue du Hainaut » à mettre en œuvre est décrite par un dossier géologique et technique, à jour et vérifiable, qui fait l'objet d'un agrément technique avec certification (ATG-Bénor) de l'UBAtc. Le marquage ATG-Bénor est unique pour l'ensemble des bancs homologués. Il garantit l'origine et la conformité du matériau avec les caractéristiques décrites dans l'ATG-Bénor.

La pierre bleue à mettre en œuvre appartient à la catégorie adéquate selon le produit prescrit, conformément au classement établi dans la NIT 220 du CSTC tenant compte des particularités de structure et d'aspect. A défaut de précision de la catégorie, le choix technique sera défini pour les applications en voiries et sols extérieurs.

FICHE TECHNIQUE

CARACTÉRISTIQUES ET PERFORMANCES

	Référence	Dimensions des éprouvettes (mm)	Moyenne	Ecart-type
Masse volumique	NBN EN 1936 (1999)	70 x 70 x 70	2 691 kg/m ³	6
Porosité	NBN EN 1936 (1999)	70 x 70 x 70	0,25 % vol.	0,10
Absorption d'eau	NBN EN 13755 (2002)	50 x 50 x 50 0	,10 % masse	0,0
Résistance à la compression	NBN EN 1926 (1999)	50 x 50 x 50	158 Mpa	21
Résistance à la flexion	NBN EN 12372 (1999)	50 x 50 x 300	16,7 Mpa 1	,7
Usure Capon	NBN EN 14157 (2004)	100 x 100 x 30	20,5 mm	0,8
Dilatation thermique	NBN EN 14581 (2005)	50 x 50 x 300	0,0046 mm/mK	0,001
Module d'élasticité dynamique	NBN EN 14146 (2004)	50 x 50 x 300	78,2 Gpa 2	,8
Vitesse du son (perpendiculaire au plan)	NBN EN 14579 (2005)	200 x 200 x 50 5	,61 km/s	0,47
Vitesse du son (parallèle au plan)			5,84 km/s	0,22
Résistance du gel 48 cycles	NBN EN 12371 (2002)			
Résistance à la flexion		50 x 50 x 300	F0/F1	
Résistance à la compression		50 x 50 x 50	F1	
Résistance au gel identification	NBN EN 12371 (2002)	50 x 50 x 300	Nc = 240 cycles	
Résistance aux chocs thermiques	NBN EN 14066 (2003)		satisfait	
Résistance aux SO	NBN EN 13919 (2003)		satisfait	



Durable



Recyclable

DHACIER[®]
Fabricant de bordures et décorations